

L'enseignement de l'anglais à l'école primaire

Réunis à Rome en 1962, les ministres européens de l'éducation nationale décidèrent l'enseignement, dans leurs pays respectifs et au niveau des écoles primaires, d'une seconde langue, à côté de la langue maternelle. En Grande-Bretagne, près de quarante mille écoliers purent être initiés au français grâce à un subside spécial de 100 000 livres de la Nuffield Foundation. En France, plusieurs expériences furent lancées, intéressantes tant au point de vue des méthodes utilisées qu'à celui des résultats obtenus. Pour l'anglais, on renonça au système traditionnel et on adopta le principe d'un enseignement d'abord exclusivement oral. Deux méthodes furent suivies: celle du centre de recherches de Saint-Cloud et celle du "jingle bells" (la cloche qui sonne) qui recourt au magnétophone et au tableau de feutre.

Expériences et résultats ont fait l'objet d'un bref rapport que le quotidien "Le Monde" a publié à la suite du débat auquel nous avons fait allusion dans la chronique de la CILA. Nous le reproduisons ici, tel qu'il a paru dans le numéro du 13 septembre 1966, p.13, dans l'idée qu'il intéressera ceux de nos abonnés qui ne sont pas lecteurs réguliers du grand journal français.

Voici tout d'abord le texte de Madame Odette Eyssautier:

"L'expérience menée par l'Ecole supérieure de Saint-Cloud a été faite avec des élèves d'école primaire, âgées de huit ans.

Nous avons choisi cet âge en tenant compte des travaux des psychologues concernant le moment optimum pour l'acquisition des langues étrangères, ainsi que de l'organisation et des programmes de l'enseignement primaire en France: la classe du cours élémentaire deuxième année étant une "classe-palier" où l'on consolide les acquisitions du cours préparatoire et du cours élémentaire première année avant d'aborder des matières plus difficiles au cours moyen.

Nous utilisons une méthode audio-visuelle. Chaque "leçon" comprend un sketch de douze répliques, enregistré sur bande magnétique par des acteurs anglais. Chaque réplique est accompagnée d'une image d'un film fixe qui permet au maître d'expliquer le sens de la phrase anglaise sans recourir à la traduction. Ces images représentent la situation qui est à l'origine de la phrase, dans un contexte de civilisation anglaise.

Cette méthode, qui met l'accent beaucoup plus sur l'acquisition des structures grammaticales que sur celle du vocabulaire, comprend également des exercices enregistrés ou "drills" destinés à créer chez les élèves un automatisme de l'emploi de ces structures. Enfin des "exercices actifs" ou "jeux" permettent aux enfants d'atteindre une véritable autonomie d'emploi de l'anglais dans les situations concrètes de la classe.

Une "leçon" dure une semaine à raison de trois quarts d'heure par jour. Une progression a été soigneusement établie qui mène les élèves, tout au long de la semaine, par des exercices rigoureusement gradués, de la répétition pure et simple des phrases entendues au magnétophone vers l'emploi spontané et autonome de la langue soit dans des conversations avec le professeur (ou entre élèves) au sujet

des images, soit dans les jeux, soit dans la "dramatisation", où les élèves, par petits groupes, recréent devant leurs camarades la situation à l'origine du sketch et expriment leurs réactions à cette situation directement en anglais. Cet enseignement est entièrement oral pendant la première année, l'écrit n'étant abordé qu'au cours moyen.

Commencée en 1962 dans une seule école à Boulogne-Billancourt, l'expérience a été étendue pour la première fois en 1965-1966 à trente écoles dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Haute-Garonne et la Gironde. Les instituteurs titulaires de ces classes, non spécialistes d'anglais, ont suivi à Saint-Cloud un court stage de formation méthodologique de trois semaines afin d'enseigner eux-mêmes l'anglais. Mille élèves environ étaient concernés par cette expérience: leur nombre va doubler à la rentrée prochaine, l'enseignement de l'anglais étant poursuivi au cours moyen 1^{re} et 2^e année pour assurer la continuité jusqu'à la classe de dixième.

Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions valables de cette tentative, les premiers résultats sont très encourageants. Cette méthode permet de développer rapidement l'expression orale et d'assurer un excellent niveau de prononciation. Toutefois elle ne réduit pas sensiblement les écarts qu'on observe dans une classe traditionnelle entre les bons élèves et les faibles. Comme on pouvait le prévoir, une baisse sensible de la qualité phonétique se produit quand on introduit l'écriture, mais la poursuite des leçons audio-visuelles parallèlement à l'apprentissage de la langue écrite permet de retrouver assez rapidement le niveau initial. Un questionnaire très détaillé a été envoyé aux maîtres en fin d'année afin d'établir un premier bilan de l'expérience. Il en ressort, à leur avis unanime, un enthousiasme général et permanent des élèves pour cette forme d'apprentissage. Un instituteur nous signale même le cas d'un élève très faible à qui les leçons d'anglais "permettent de mieux supporter l'école". Il est intéressant de noter qu'une méthode semblable est moins bien accueillie par les adultes, qui sont plus conditionnés à l'apprentissage par écrit et ont l'habitude de recourir au texte".

Fait suite le rapport de M. René Grumbach:

"A Vichy (comme à Lille), l'expérience a été menée en employant la méthode du "Jingle Bells". Les responsables locaux estimèrent que cette méthode entraînait moins de frais et qu'elle était

plus souple et plus variée.

D'autres problèmes se présentèrent, qui furent résolus grâce à l'appui sans réserve des autorités académiques: les inspecteurs primaires, MM. Rivat et Grenier, favorisèrent l'intégration, dont ils prirent la responsabilité, de ce nouvel enseignement dans l'ensemble des disciplines, le directeur du centre audio-visuel des langues modernes, M. Dany, professeur à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, étant directement responsable de l'enseignement lui-même.

La formation des maîtres commença durant les vacances de Pâques 1965. On fit appel à des instituteurs ordinaires, volontaires pour cette mission, qui furent mis au courant de ce nouveau type d'enseignement en même temps que leurs connaissances en anglais, qu'ils avaient appris à l'école normale, étaient rafraîchies; pendant l'année scolaire ils durent, pendant quatre heures par semaine, suivre des cours de formation pédagogique et linguistique. D'autre part, en juillet, ils furent envoyés avec une bourse en Angleterre pour trois semaines, afin qu'ils puissent se perfectionner et prendre contact avec leurs collègues britanniques enseignant le français.

A la rentrée de 1965, l'expérience démarra: l'enseignement de l'anglais par le système audio-visuel commença dans huit classes de Vichy-Bellerive, trois classes de cours élémentaire première année (enfants de sept à huit ans), trois de cours moyen première année (huit à neuf ans) et deux de cours moyen deuxième année (neuf à dix ans), soit pour deux cent cinquante enfants. Les résultats dépassèrent les espérances les plus optimistes des organisateurs. Les enfants, qui suivaient ces cours durant une trentaine de minutes par jour, se montrèrent extrêmement intéressés, et il apparut vite qu'ils auraient considéré comme une véritable punition la suppression de ce genre de leçons. Par ailleurs, on constata que l'enseignement audio-visuel constituait pour apprendre l'anglais une base meilleure que l'emploi des méthodes traditionnelles utilisées pour l'étude des langues mortes. Quant aux maîtres, ils se révélèrent à la hauteur de leur tâche. Enfin, certains craignaient que ce nouvel enseignement n'affectât les autres disciplines; il n'en fut rien, et celles-ci, au contraire, paraissent avoir été vivifiées par cette expérience. Cette année, seize classes primaires de Vichy bénéficieront de cette expé-

rience."

De part et d'autre, les conclusions sont optimistes. Elles peuvent, certes, nourrir la controverse, mais il sera utile de se les rappeler le jour, proche ou lointain, où l'on discutera, chez nous, de l'opportunité d'expériences analogues.

Université de Berne

G. Redard

Jungfraustrasse 26
3000 Berne